

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 743

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cogestion: le piège suédois

La réapparition du grand thème de la «participation» sur l'avant-scène fédérale, une fois de plus porté par les syndicats, va susciter, à n'en pas douter, les grands élans doctrinaux traditionnels de la part de la droite patronale. Avec, à la clef, un nouveau débat bloqué, tout aussi usé que les précédents.

Un coup d'œil sur l'évolution de la politique patronale à ce chapitre en Suède pourrait peut-être renouveler la réflexion et surtout compléter l'approche d'un problème qui, s'il demeure fondamental pour toute la vie sociale helvétique, est surtout une affaire de «terrain».

Où le mouvement syndical suédois, quelque sept ans après avoir, semblait-il, gagné la partie et marqué un avantage décisif en contribuant à faire adopter (en 1977) et mettre en vigueur sans délai une loi sur la cogestion, démocratisant les entreprises et enlevant aux employeurs le droit de diriger et

de distribuer seuls le travail, où le mouvement syndical suédois constate donc qu'il s'est fait piéger et que la fameuse cogestion à la suédoise est peu à peu vidée de sa substance.

Diagnostic de la Fédération suédoise de l'alimentation (diffusé dans les «Informations» de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, n° 4/5 1984): la récupération du principe de la cogestion par le patronat s'est faite par le biais d'un projet appelé «entreprises nouvelles»; l'idée de départ était simple et séduisante: il s'agissait de diviser les entreprises en petites unités, plus mobiles et plus efficaces; chacune d'entre elles devenant responsable de ses propres résultats, mise en application concrète de la cogestion, avec en prime un encouragement à la rentabilité, dans la mesure où les salariés étaient invités à «se sentir comme s'ils étaient propriétaires de la société». A la longue, une mise hors circuit des syndicats, rendus incapables, par le morcellement des conditions de salaires et de travail, de mener à bien des négociations d'ensemble pour tous les travailleurs d'une branche.

Et à partir des «entreprises nouvelles», le patronat

compte bien susciter des «cercles de qualité», placés sous le double signe de la qualité du travail et de la compétition entre les travailleurs, décentralisation encore plus poussée des responsabilités, cette fois jusqu'au niveau des ateliers dans une même entreprise par exemple, où priment la loyauté envers la direction et la fidélité aux objectifs choisis sur place. La cogestion conçue comme un facteur supplémentaire de compétitivité. La stratégie patronale se développe sans que, pour l'instant, les syndicats concernés aient trouvé le moyen de faire valoir leurs propres conceptions de la cogestion. Et comment répondre à ce président des associations patronales qui déclarait: «L'un des moyens les plus efficaces pour augmenter la croissance et les bénéfices est de faire en sorte que les employés se sentent fidèles à l'entreprise. Il y a plusieurs moyens d'y arriver. Certaines sociétés essaient de rendre leurs employés plus actifs et leur accordent une partie des actions. Beaucoup expérimentent des systèmes de participation aux bénéfices, etc. Les idées imposées par en haut ne favoriseront pas la création d'entreprises efficaces, rentables et saines.» Cogestion, participation, côté pile et côté face.

EN BREF

Réforme de l'assurance-maladie: à chaque jour son commentaire, sa prise de position sur les différents modèles proposés. Une synthèse claire s'impose d'urgence, et d'abord un aide-mémoire précis du fonctionnement de l'assurance-maladie et des lois qui la régissent. Ce travail existe, heureusement, et il permettra à n'en pas douter une clarification du débat: c'est le Mouvement populaire des familles qui s'en est chargé, sous la forme d'un petit fascicule d'une trentaine de pages, soigneusement documenté et intitulé «L'assurance-maladie, comment ça marche?» (adresse utile: J.-Cl. Friche, Rotatte 8, 2724 Les Breuleux). Une mise à jour, mais aussi, bien dans la ligne du MPF,

un diagnostic: «(...) Le MPF est conscient que l'origine du problème réside dans l'organisation et le coût du système de santé dans son ensemble; il refuse cependant que les familles populaires soient une fois de plus pénalisées et fassent les frais d'une situation dont elles ne sont pas responsables.»

* * *

Tout entier consacré à un seul thème, «la protection des données personnelles» (avec un accent principal sur la protection du travailleur), le dernier numéro de la «Revue syndicale suisse» (adresse utile: c.p. 64, 3000 Berne 23) ne brille pas par un optimisme béat en la matière! Yvette Jaggi, membre de la Commission d'experts pour une législation fédérale sur la protection des données

personnelles dans le secteur privé, n'écrit-elle pas, en conclusion d'une vingtaine de pages serrées sur le sujet (travail de synthèse en français, et qui plus est parfaitement accessible pour le profane, une «première» à un chapitre hypercouru de l'actualité...): «(...) Aussi bonne soit-elle, la législation envisagée arrivera très tard — trop tard, disent certains — au secours des personnes prises dans les réseaux télématiques en général, et des systèmes de gestion du personnel en particulier. Les développements technologiques dans le domaine informatique ont permis de créer des faits accomplis sur lesquels il s'avèrera sans doute très difficile de revenir dans la pratique. Une fois de plus, le législateur s'épuise à suivre les inventeurs et les commerçants pour réglementer leurs activités en évitant les abus

que leur imagination créatrice ou leur astuce pourrait leur avoir inspirés.» «1984» (suite). A noter, deux compléments intéressants et utiles au texte principal: une bibliographie succincte en français, et huit postulats syndicaux pour une future législation sur la protection des données, détaillés par Willy Egloff.

* * *

Un regrettable court-circuit technique a rendu difficilement compréhensible le tableau de la presse romande et de ses régies publicitaires que nous avons publié dans le dernier numéro («Presse suisse. Un poids lourd face à Publicitas»). Rien à changer en ce qui concerne les clients d'Orell Füssli, d'Annonces Suisses SA ou du journal qui a opté pour un système de régie directe; en revanche, c'est bien la liste des clients de *Publicitas* qui comprend à la fois «La Suisse», «Tribune de Genève», «24 Heures», «Le Matin», «Journal et Feuille d'Avis de Vevey-Riviera», «Journal d'Yverdon», «La Liberté», «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», «Walliser Volksfreund», «Le Pays», «Le Démocrate», «Journal du Jura/Tribune jurassienne» et «Bieler Tagblatt»... Excusez encore du peu!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A lire et à voir

L'autre soir, j'ai été à Crêt-Bérard écouter le camarade Berney parler de son livre, *La Grande Complication*.

Miracle d'un homme parfaitement simple, modeste, sincère — authentique. Et plein d'humour: égrenant quelques souvenirs, et par exemple ce jour de 1938 où il se trouvait en sana, à Montana, et où ses copains, pour lui faire une farce, lui annoncèrent que Hitler réclamait le canton de Schaffhouse! «C'est pas vrai...? — Mais si!

Et même que le Conseil fédéral a déjà répondu!» Et Berney, sans méfiance: «Ah oui? Et qu'est-ce qu'il a dit? — Il a répondu: D'accord — à condition que vous preniez aussi la Vallée de Joux!» Colère de Berney, qui est du Pont. Mais les camarades d'enchaîner: «Alors Hitler a dit qu'il préférerait renoncer à Schaffhouse!»

Lisez *La Grande Complication*, il y a notamment un chapitre consacré au mariage et à la famille et accessoirement à Jules Humbert-Droz et à sa femme Jenny qui est profondément émouvant.

Et lisez aussi le dernier Barilier, *La Créature*. C'est un roman d'amour, un roman d'amour mortel il est vrai, mais qui à certains égards n'est pas si loin de l'amour dont parle Berney, en ce sens qu'il est aussi loin que possible des jeux érotiques futiles et ressassés qu'on nous peint trop souvent sous ce nom.

*

Pour passer à un autre ordre de considérations, moins réjouissant: je ne sais si vous avez entendu les explications données par un spécialiste qu'on interrogeait sur la catastrophe des *containers* remplis de je ne sais quel produit radioactif et qui se sont déversés ou risquent de se déverser dans la mer. Selon l'expert, l'accident n'avait rien de particulièrement étonnant — le bateau qui transportait les dits *containers* n'étant pas fait pour cela. Et d'ailleurs, disait-il, on avait déjà eu à déplorer 15 (quinze?) accidents semblables, entraînant la mort de plusieurs dizaines de marins. Impression déconcertante: ou bien c'est un antinucléaire qui a réussi à s'infiltrer — une sorte de taupe — et à donner ainsi des renseignements propres à affoler les populations et à ruiner la cause des pronucléaires. Ou bien, pour des raisons qui échappent, on a choisi un débile mental pour parler. Ou bien encore on a affaire littéralement à des fous.

Je me souviens d'une discussion que j'avais eue avec un professeur italien de chimie nucléaire. Lequel me disait: 1. que nous ne pouvons pas faire à moins. «Let them starve in the dark!» disait-il en citant je ne sais plus quel savant. «(S'ils ne veulent

pas du nucléaire), qu'ils crèvent de faim dans la nuit!»; et 2. qu'il est parfaitement possible de prendre toutes précautions pour que les centrales nucléaires ne présentent aucun danger.

Et je lui répondais: Je vous crois volontiers, mais c'est peut-être là le discours d'un homme trop intelligent... Précisément, *les précautions ne seront pas prises*, ou elles ne seront prises que 99 fois sur 100 — car (soyons très optimistes) parmi les responsables, il y en a certes 99 qui sont de toute confiance, mais le centième est un ballot et la catastrophe est là. Maître d'école, je puis plus ou moins impunément commettre des erreurs — un physicien ne le peut pas.

*

Mais changeons encore une fois de sujet, et pour vous rasséréner, allez donc voir à Lausanne, au Palais de Rumine, l'exposition Charles Rollier (1912-1968). Il s'agit d'un des grands peintres contemporains, malheureusement disparu alors qu'il atteignait à la notoriété — difficile d'accès, certes, mais un remarquable catalogue avec trois textes véritablement magistraux (de M^{me} Billeter, directrice du Musée; de Rainer M. Mason, directeur du Cabinet des Estampes à Genève, et d'Erberto Lo Bue, tibétologue italien) vous aidera à y entrer. Une œuvre qui est elle aussi, comme les deux livres précités, une réflexion sur l'amour, et sur le miracle de l'amour: à partir de la chair, susciter l'esprit; à partir du corps de la femme, la joie, et parfois un enfant, et peut-être — pourquoi pas? — «Mozart» ou «Rembrandt» ou «Shakespeare» — dans tous les cas un être capable à son tour de penser et d'aimer.

J. C.

MOTS DE PASSE

Voyeurs

A mesure que
vous lisez ces lignes
vous voyez ce que j'entends.

Hélène Bezencon